

## Guide des meilleures pratiques pour l'identification scientifique du bois



### LE GUIDE :

- S'adresse aux agents de première ligne, agents des douanes, enquêteurs, scientifiques, procureurs et magistrats
- Couvre l'ensemble de la chaîne d'investigation, de la scène de crime au tribunal, en passant par le laboratoire de police scientifique
- Décrit les meilleures pratiques et procédures de prélèvements d'échantillons et d'analyse des bois
- Présente les réglementations et procédures normalisées
- Examine les mécanismes de coopération internationale et de renforcement des capacités
- Vient en appui à des enquêtes approfondies et efficaces, menées en temps voulu

Dans le cadre du Consortium International de Lutte contre la Criminalité liée aux Espèces Sauvages (ICWC), l'Office des Nations Unies contre la Drogue et le Crime (ONUDD) a élaboré un « **Guide des meilleures pratiques pour l'identification scientifique du bois** ». La lutte contre l'abattage illégal et le trafic de bois exige une stratégie mondiale multiforme bien coordonnée qui utilise tous les outils et toutes les ressources disponibles, notamment les applications de la criminalistique. Le guide est destiné aux agents de première ligne, agents des douanes, enquêteurs de scènes de crime, scientifiques, procureurs et magistrats. Il vise à faciliter l'utilisation optimale des outils de la criminalistique qui permettent d'identifier les bois et de lutter contre leur trafic.

La criminalistique obtient des résultats fiables et répond à certaines questions importantes concernant: le genre, l'espèce, l'origine géographique, l'âge et l'individu auquel se rapporte l'élément de preuve. Ces données peuvent être utilisées pour :

- Identifier un bois inscrit à la CITES
- Confirmer ou infirmer les déclarations d'espèce et/ou d'origine
- Savoir si un crime a été commis
- Faciliter une enquête
- Enrichir les analyses de tendances
- Informer les ripostes en matière de lutte contre la fraude

Dans le domaine de la lutte contre l'abattage illégal et le trafic de bois au niveau international, les méthodes doivent être normalisées afin que les données puissent être utilement échangées avec une qualité de résultats identique dans toutes les juridictions. Le Guide des meilleures pratiques pour l'identification scientifique du bois fournit des informations sur les méthodes et procédures qui doivent être utilisées tout au long de l'enquête, de la gestion de la scène de crime à l'utilisation des données, en passant par le prélèvement des échantillons, l'analyse en laboratoire et l'interprétation des résultats. Les informations contenues dans le Guide offrent des orientations sur la manière de s'attaquer aux problèmes d'abattage illégal des arbres, des erreurs d'étiquetage et de la contrebande des produits du bois.

Un organigramme des meilleures pratiques en matière d'application des lois pour le bois a été élaboré pour accompagner le Guide. L'objet de cet organigramme est de guider pas à pas les agents de première ligne, en suivant les étapes qu'ils doivent compléter lorsqu'ils traitent une cargaison de bois à un poste de contrôle, comme une frontière internationale. Une version de cet organigramme est disponible à l'adresse : [https://www.unodc.org/documents/Wildlife/Timber\\_Flow\\_Diagram.pdf](https://www.unodc.org/documents/Wildlife/Timber_Flow_Diagram.pdf)

## COMPOSITION DU GUIDE

Le Guide est divisé en quatre parties contenant des informations destinées à des publics différents. Leur objectif est de fournir des outils intégrés servant à la collecte et au traitement des preuves des délits, aux analyses de laboratoires appuyant les poursuites, et à des fins de renseignements.

La **partie I** est destinée aux agences et individus responsables de la lutte contre la fraude. Elle traite de l'évaluation initiale des risques et de la conduite des fouilles effectuées par les agents de première ligne. Elle décrit les options permettant une identification rapide sur le terrain et traite de la formulation des questions de criminalistique. Elle fournit des orientations quant à la collecte et la préservation des preuves, la conservation de la chaîne d'investigation, notamment lors du transport des échantillons vers le laboratoire. Elle aborde aussi de la communication avec le prestataire du service d'identification du bois.

La **partie II** est à l'attention des scientifiques réalisant les tests d'identification ou de ceux qui voudrait les effectuer à l'avenir. Elle résume les diverses méthodes d'identification du bois dans une introduction aux disciplines associées. Y sont présentées les ressources permettant d'obtenir les matériels de référence et les données, avec des instructions sur les procédures à respecter en criminalistique. Elle traite également de la communication entre les scientifiques et les autorités en charge de la lutte contre la fraude, ainsi que de la présentation au tribunal des résultats scientifiques par un expert témoin.

La **partie III** s'adresse aux agents de la lutte contre la fraude, aux procureurs et aux magistrats. Elle examine essentiellement les aspects liés à la préparation d'un dossier judiciaire de commerce illégal de bois. Pour faciliter la compréhension par le parquet et les magistrats des méthodes d'identification et des résultats d'analyses, les diverses méthodes sont décrites de façon simple. Cette partie présente enfin les impératifs en matière de criminalistique, les éléments juridiques particuliers à l'utilisation de prestataires de services, ainsi qu'une liste récapitulative.

La **partie IV** traite de l'importance de la coopération internationale pour combattre la criminalité liée aux forêts. Elle couvre les cadres juridiques internationaux qui forment le socle de la réglementation et de la coopération entre les pays, notamment l'échange de renseignements et l'assistance mutuelle dans la lutte contre le crime organisé transnational. Sont abordées les questions des réseaux d'échanges de renseignements, et des mécanismes et outils mis à la disposition des pays et des individus demandant une assistance juridique ou scientifique à un autre pays. Elle présente les avantages, difficultés et opportunités d'amélioration de la coopération, de la communication et de la collaboration internationales au sein des communautés juridiques et scientifiques ou entre elles.

Sous l'égide de l'ICCWC, le Secrétariat de la CITES, INTERPOL, l'Office des Nations Unies contre la Drogue et le Crime (ONUDC), la Banque Mondiale et l'Organisation Mondiale des Douanes (OMD) travaillent ensemble pour apporter un appui coordonné aux agences et aux réseaux de lutte contre la fraude liée aux espèces sauvages, au niveau national, régional et mondial, afin de renforcer la coopération internationale et les capacités à lutter contre la criminalité liée aux espèces sauvages et aux forêts.



1903583 (F)

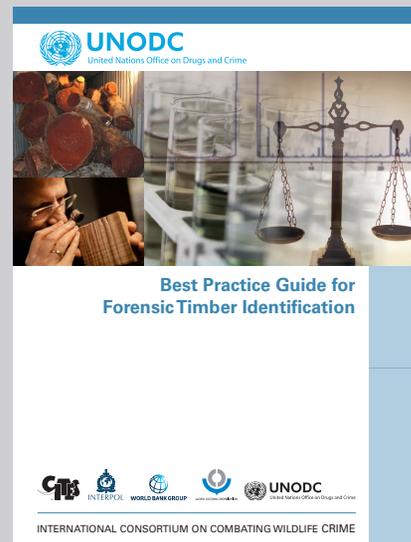


JOHN SELLAR

## Guide des meilleures pratiques pour l'identification scientifique du bois



SAMANTHA GUNASEKARA



Pour en savoir plus, télécharger le Guide : [http://www.unodc.org/documents/Wildlife/Guide\\_Timber.pdf](http://www.unodc.org/documents/Wildlife/Guide_Timber.pdf) (anglais)

### CONTACT

#### SECRÉTARIAT CITES

Palais des Nations  
Avenue de la Paix 8-14,  
CH-1211 Genève 10,  
Suisse

Email : [info@cites.org](mailto:info@cites.org)